

Parcours de 6 km - 2 heures à pieds - *Non balisé*

Départ devant la salle polyvalente, rue de la chapelle. Remonter cette rue, laisser à droite la chapelle Saint Martin, suivre tout droit la rue de la Chapelle qui devient chemin des "Vannées" à la sortie du village. Après 500 mètres, longer sur la droite le bois du "Champ Saint". Juste avant la descente, prendre le chemin forestier sur la droite. (Au bas de la descente goudronnée coule la Meuse). Suivre tout droit la tranche (Laisser sur la gauche la tranche secondaire). Le chemin descend, traverser les deux rus successifs sur les pierres. Après la traversée, tourner de suite sur la gauche et suivre une tranche perpendiculaire qui descend vers la Meuse.

Quelques mètres avant la rivière, le chemin se coude légèrement à droite, prendre alors la sente qui part vers la gauche, à l'embranchement, une première borne en pierre marquée d'un point orange, puis une seconde. Depuis cette deuxième borne, regarder vers la Meuse, on aperçoit le pont en béton entièrement recouvert de mousse. Traverser la Meuse sur la passerelle. Vous êtes désormais dans le Bois du Travailot. Remonter le talus par un sentier jusqu'à la butte de l'ancien champ de tir, remonter ensuite tout droit le talus en longeant une prairie à 50 mètres sur sa gauche, à travers la plantation de frênes. Arrivée sur une place nivelée qui est une autre entrée du bois communal.

Traverser la "place" et continuer tout droit pendant environ 100 mètres. Prendre le premier sentier à droite. Descente tranquille. Toujours suivre la tranche principale, sur la gauche un tapis de chèvrefeuille rampant embaume la sente à la belle saison. Le sentier tourne légèrement sur la gauche, laisser un autre sentier verdoyant qui part à droite. Un bosquet de sapins se dresse à droite.

-- -- -- CHUT ! Ecoutez ! Le chant des oiseaux résonne dans le vallon. -- -- --

Longer sur la gauche une sapinière. En bas de la descente, traverser une petite rivière sur les pierres et remonter tout droit en suivant le sentier - ATTENTION FORTE GRIMPETTE - En haut arrivée sur une intersection : le chemin principal de la forêt, en face, laisser le sentier qui débouche vers

l'orée du bois. Prendre le chemin en partant à droite jusqu'à la sortie du bois. A l'orée du bois, prendre tout droit le chemin blanc. Arrivée sur la route D 236. Laisser à gauche le hameau de Malroy et prendre sur 100 mètres la route départementale jusqu'au pont neuf qui enjambe la Meuse. Retour sur Dammartin.

Suivre la route jusqu'au calvaire. Remonter sur la droite le chemin de la "Côte pré" et devant la chapelle tourner à gauche jusqu'à la salle polyvalente

Version longue (1,2 km supplémentaires) : Après le pont sur la Meuse, suivre à gauche le chemin blanc de la "Haie de Pouilly" et arrivée devant le calvaire. Retour par le chemin de la "Côte pré".

